RECU le

20 JAN. 2006

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction Régionale
de l'Environnement
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Service Aménagement
Sites et Paysages, Nature

Montpellier, le 10 janvier 2006

La Directrice régionale de l'Environnement
à
Monsieur le Président de la Commission particulière de débat public relatif aux transports sur l'axe Rhône-Languedoc
26, Boulevard Saint Roch
84000 AVIGNON

Affaire suivie par :
Alain Rasle
tél. : 04 67 15 41 04 – fax : 04 67 15 41 15
alain.rasle@languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

1449

Objet : Propositions pour la préparation du débat public

Par courrier du 14 décembre 2005, vous m'avez présenté la mission de la commission que vous présidez, et m'avez sollicitée afin que j'exprime mes attentes et propositions sur le déroulement du débat.

Service de l'Etat en région, la DIREN est associée à la préparation du dossier support du débat en tant que service du Ministère de l'écologie et du développement durable qui, vous a saisi conjointement au Ministère en charge de l'équipement. L'intervention de la DIREN lors du débat se fera également à ce titre.

Je souhaite que le débat puisse être l'occasion d'approfondir les questions suivantes :

- **sur le diagnostic :** les projets d'infrastructures étant classiquement conçus comme devant apporter une réponse à une demande de transports constatée ou prévue, il me paraît nécessaire que le débat permettre d'analyser **les facteurs de création de la demande de transports**. La compréhension partagée des facteurs qui interviennent sur la création de la demande est en effet de nature à permettre d'explorer les mesures de maîtrise de la demande de transport et de sa croissance de façon à inscrire cette politique dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable.

- sur les réponses envisageables, le débat me semble devoir faire émerger les orientations et actions possibles susceptibles de maîtriser le niveau de cette demande de transport en sorte de permettre un développement durable ainsi que de façon plus classique celles relatives d'améliorer de l'offre de services;

-pour les besoins des acteurs locaux, j'attends également du débat que soient bien précisées les déclinaisons possibles spécifiques aux régions concernées, des réponses de portée plus générale.

Ainsi que vous me le demandez, je suis bien évidemment, à votre disposition pour vous apporter un appui dans la préparation et la conduite de ce débat public.

La Directrice Régionale

Sandrine Godfroid